

Conférence nationale sur l'état de la bibliographie au Canada, Vancouver, les 22, 23 et 24 mai 1974. *Comptes rendus*. Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1977. x1/557 p.

V. Alexandre Jonynas

Volume 24, numéro 2, juin 1978

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055176ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055176ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Jonynas, V. A. (1978). Compte rendu de [Conférence nationale sur l'état de la bibliographie au Canada, Vancouver, les 22, 23 et 24 mai 1974. *Comptes rendus*. Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1977. x1/557 p.] *Documentation et bibliothèques*, 24(2), 92–95. <https://doi.org/10.7202/1055176ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1978

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

éru  
dit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

*Conférence nationale sur l'état de la bibliographie au Canada, Vancouver, les 22, 23 et 24 mai 1974. Comptes rendus. Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1977. x1/557 p.*

Cet ouvrage de plus de 550 pages constitue les actes d'une réunion extrêmement importante de bibliothécaires, archivistes et représentants du monde de l'édition tenue à Vancouver en 1974 grâce à l'initiative de la School of Librarianship de l'University of British Columbia à l'occasion de l'Année internationale du livre. Environ 200 personnes venant des horizons les plus divers ont, pendant trois jours, échangé expériences et réflexions autour d'un thème central : l'état de notre bibliographie nationale.

Revêtant la forme de tables rondes, où des spécialistes étaient appelés à discuter des aspects généraux et particuliers de la bibliographie canadienne et à dégager un consensus sur les besoins et les priorités futurs en matière de bibliographie, la rencontre a permis de mesurer à quel point les préoccupations des participants reflétaient la chaîne ininterrompue d'efforts consentis au cours des dernières années pour résoudre le problème du contrôle bibliographique au Canada.

Ainsi Guy Sylvestre ne se trompe-t-il pas en qualifiant les actes de cette conférence de « bilan le plus parfait qui soit de l'activité bibliographique du pays depuis ses origines jusqu'à nos jours, dans toutes les disciplines, tant au niveau personnel, qu'institutionnel », puisque c'est surtout l'aspect pragmatique de cet ouvrage qui est à retenir.

En effet, la principale qualité de cette compilation est d'avoir été en quelque sorte vécue, avant d'être écrite, à travers une expérience riche et variée. Chaque orateur devait présenter l'état de la question qu'il avait à étudier, en souligner les problèmes et proposer des éléments de solutions pratiques et adaptées à chaque cas. En somme, on a tenté, à l'aide de ces confrontations d'expériences diverses et par des échanges de vues et d'information sur les activités de différents secteurs dans le domaine documentaire, de dégager — ce qui apparaissait souhaitable à tous — les bases d'un projet de coopération. A

en juger par le nombre de résolutions — elles dépassent la soixantaine — on peut dire que les résultats de cette conférence s'avèrent très positifs.

L'ouvrage constitue un ensemble d'un très grand intérêt, dont il n'est malheureusement pas possible de rendre compte en détail. Il s'en dégage néanmoins un consensus sur plusieurs points majeurs. Ainsi on peut affirmer que tous les participants ont exprimé leur mécontentement face à l'état actuel des choses et n'ont pas épargné leurs efforts pour mettre en évidence les lacunes qui existent dans le domaine du contrôle bibliographique.

Voici quelques points saillants qui ressortent des délibérations :

les initiatives prises par la Bibliothèque nationale du Québec ont été accueillies très chaleureusement ;

il y a eu unanimité en ce qui concerne la nécessité de valoriser la recherche bibliographique et d'encourager, par des moyens financiers et autres, la réalisation de projets de compilation ;

on a particulièrement insisté sur la priorité à accorder au parachèvement de la bibliographie rétrospective *Canadiana 1867-1900*. On a souligné en même temps l'urgence de réaliser d'autres projets du même genre. Des regrets ont été exprimés quant à l'inexistence d'outils rétrospectifs donnant accès à la documentation canadienne contenue dans les périodiques de cette période ;

on a reconnu, d'autre part, le besoin d'élargir la gamme de revues canadiennes dépouillées, d'activer l'indexation de critiques de livres et enfin d'entreprendre le dépouillement des journaux canadiens ;

on s'est attaqué, à plusieurs reprises, comme on pouvait s'y attendre, au système d'information gouvernementale. Les critiques portaient surtout sur l'incohérence de la diffusion des publications officielles ;

plusieurs participants ont fait état des difficultés auxquelles font face les bibliographes oeuvrant dans le domaine des

sciences interdisciplinaires, les sciences sociales en particulier, où des complications d'ordre terminologique briment les efforts les plus courageux;

on a déploré l'absence de communication et le manque d'information en ce qui a trait à des projets bibliographiques en cours de réalisation;

enfin, de l'avis de certains, il y aurait du chemin à faire et des virages à prendre dans la formation des futurs bibliothécaires.

Bien que l'on puisse se rendre compte, à la lecture des exposés, que bien des choses ont évolué depuis la tenue de la conférence, il reste qu'on se trouve en présence d'un ouvrage fondé sur l'expérience et dont les buts sont éminemment pratiques. Bien sûr, on peut regretter que la traduction des textes et la publication de ces actes aient pris tant de temps. Mais le documentaliste ou aspirant-bibliothécaire y trouvera une foule d'informations qui faciliteront l'étude de ce domaine, d'autant plus que chaque exposé est complété par une abondante bibliographie. Ces dernières, soit dit en passant, se révèlent particulièrement précieuses dans le cas des bibliographies dites « idéologiques ».

Comme on peut s'y attendre — et c'est souvent le cas des ouvrages collectifs — les contributions des participants sont de valeur inégale. Certains s'attardent, par exemple, au récit détaillé et passablement ennuyeux des procédures ou de l'organisation d'un système documentaire mécanisé. Mais on doit reconnaître que, dans l'ensemble, les organisateurs de la conférence ont réussi à attirer des spécialistes dans chaque domaine et que les articles de cet ouvrage sont d'un très bon calibre.

Les comptes rendus sont répartis en cinq grands groupes: 1) Bibliographie nationale; 2) Bibliographie régionale; 3) Bibliographie « idéologique », c'est-à-dire bibliographie couvrant une facette de la réalité canadienne et correspondant à un domaine de la connaissance; 4) Bibliographie de forme (collections d'archives, publications en série, cartes, publications de sociétés commerciales, littérature

de jeunesse); 5) Section intitulée: « Normes et critères ».

La première partie se veut un survol des réalisations et des projets d'agences centrales dans le domaine de la bibliographie courante (Bibliothèque nationale du Canada et Bibliothèque nationale du Québec). Dans presque tous les textes composant cette section, on trouve un bref historique de l'évolution de la science bibliographique au Canada et un rappel des événements qui ont marqué l'histoire de ces institutions. On ne sera pas trop surpris de voir ces textes devenir désormais des lectures indispensables aux étudiants en bibliothéconomie.

Mais il y a lieu de dire, tout d'abord, un mot de l'allocution de Douglas G. Lochhead car elle constitue, à notre avis, le vrai coup d'envoi de la conférence. Son plaidoyer en faveur du financement de l'oeuvre entreprise par la Division de la bibliographie rétrospective et en faveur d'une refonte de la *Bibliographie des bibliographies canadiennes* a, sans aucun doute, stimulé les discussions sur tout un ensemble de problèmes connexes, c'est-à-dire sur l'impérieuse nécessité d'une plus grande communication et d'une meilleure coopération.

Ce qui se dégage des actes de la conférence, des résumés parfois trop succincts et des discussions, c'est un climat de travail très constructif. A peine peut-on relever quelques cas où les interventions des participants n'ont pas reçu l'accueil espéré. Les compilateurs des actes de la conférence attribuent cet état d'esprit au sentiment de l'« unité canadienne » qui aurait régné, selon eux, à cette époque dans tout le pays. C'est probablement vrai puisqu'on trouve dans l'exposé de Jean-Rémi Brault, de la Bibliothèque nationale du Québec, un ferme désir de collaboration.

« Nous sommes prêts à assumer la responsabilité de tout imprimé québécois, aussi bien pour ce qui regarde les monographies et les périodiques commerciaux que gouvernementaux... Nous pouvons ainsi assurer une exhaustivité de l'édition québécoise qui serait difficilement réalisée à Ottawa. Aussi je répète avec insistance, nous désirons nous situer en dehors de tous conflits politiques ou autres et apporter à la Bibliothèque nationale du Canada

une collaboration totale, franche et indéfectible. »

Au-delà de l'esquisse de prises de position générales, on trouve aussi, dans ces exposés, un relevé de projets plus immédiats dont un article récent paru dans le *Canadian Library Journal* permet d'évaluer les progrès accomplis depuis la conférence <sup>1</sup>.

La deuxième grande section offre au lecteur un tour d'horizon des réalisations dans le domaine des bibliographies régionales : Colombie-Britannique, Ontario, Québec, Provinces des Prairies, Provinces Maritimes et Grand Nord.

Le lecteur est frappé par la complexité de certains problèmes auxquels doivent faire face les bibliographes oeuvrant dans ces domaines, en particulier la délimitation du cadre géographique et la diversité de la documentation à recenser. Car non seulement doit-on souvent tenir compte d'une documentation à caractère bien éphémère, si on veut réussir un contrôle bibliographique adéquat, mais encore intervient constamment l'éternel problème du contrôle des publications gouvernementales. Par tout on déplore le manque de renseignements sous forme de listes de publications, l'absence ou l'inefficacité de règlements sur le dépôt des ouvrages, bref, des situations qui rendent la localisation et l'enregistrement des publications officielles très difficiles.

La lecture de ces exposés offre d'autres surprises. On apprend, par exemple, qu'en termes de défrichage bibliographique rétrospectif, l'Ontario prend du retard. Une des résolutions de la conférence veut d'ailleurs que l'Ontario adopte, à l'instar du Québec, une loi obligeant les éditeurs à remettre en dépôt toutes leurs publications.

Quant à la section des bibliographies « idéologiques », elle s'étale sur environ 255 pages et dresse l'inventaire des outils de recherche indispensables à ceux qui étudient l'économie, la géographie, l'anthropologie, l'histoire, la littérature du Canada. Chaque présentation est coiffée d'une bonne bibliographie et dans ces relevés on repère souvent des titres

qui ont échappé à la vigilance de Ryder et d'autres compilateurs. Mais ce qui est encore plus important, c'est que souvent certains auteurs jugent bon de décrire dans leurs exposés les grands axes de la recherche d'une discipline en évolution. De tels éclairages ainsi que l'indication des champs d'exploration qui attendent toujours l'attention des bibliographes (par ex. : géographie de la population au Canada, planification des villes) sont particulièrement précieux à tous ceux qui enseignent la bibliographie ou se lancent dans des projets de compilation. Les exposés traitant de l'anthropologie, de la sociologie politique et de la géographie tombent dans cette catégorie.

La quatrième section explore la situation du contrôle bibliographique de certains types de documents — cartes, publications de sociétés commerciales, littérature de jeunesse (en anglais).

Enfin, dans la dernière section (Normes et critères), les participants se sont penchés sur les problèmes de la normalisation et, par ricochet, sur le manque de formation adéquate en ce domaine dans les écoles de bibliothéconomie.

Que peut-on dire en guise de conclusion? Peut-être deux remarques. En tant que document, l'ensemble des actes de la conférence constitue une mise au point très intéressante pour le chercheur comme pour l'enseignant. A la fin de ces trois jours de travail, les participants ont fixé de grandes lignes d'investigation à poursuivre à partir des expériences étudiées.

On serait, cependant, moins catégorique s'il fallait répondre à la question suivante : « La conférence a-t-elle fait bouger les choses? » On se rend compte que les répercussions de ce symposium se sont manifestées de façon différente selon les milieux. Les espoirs soulevés par la tenue de cette rencontre ne se sont peut-être pas toujours matérialisés. « Before every national library conference », observe Eli M. Oboler, « the impossible is expected; after every national library conference, the incredible is taken for granted. Between conferences, library leaders plan for the acceptable. » <sup>2</sup>

1. Marion C. Wilson, « *Canadians, changes in the national bibliography* », *Canadian Library Journal*, vol. 34, no. 6 (December 1977), 417-421.

2. Eli M. Oboler, *Ideas and the University Library. Essays of an Unorthodox Academic Librarian*, Westport, Conn., Greenwood Press, 1977.

Le plus grand mérite de ce bilan est qu'il obligera peut-être les dirigeants du monde des bibliothèques à s'interroger afin de savoir si, au cours des années qui se sont écoulées, on s'est maintenu au-dessus ou au-dessous de ce niveau « acceptable ».

### V. Alexandre Jonynas

Bibliothèque des sciences humaines  
et sociales  
Université de Montréal

---

**Index des lois à caractère privé du Québec, 1867-1975.** Québec, Bibliothèque de la Législature, Assemblée nationale du Québec, Editeur officiel du Québec, 1977. 217 p. (*Bibliographie et documentation*, 5).

Cinquième ouvrage de la collection « Bibliographie et documentation », la Bibliothèque de la Législature du Québec publie cet index qui s'avérera très utile autant pour le juriste que pour le simple citoyen en quête de renseignements d'ordre juridique.

Précédée d'un avant-propos de Jacques Prémont, directeur de la Bibliothèque de la Législature, et d'une introduction du regretté Jean-Charles Bonenfant, professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval et ancien directeur de la même bibliothèque, la table des matières de l'ouvrage en présente les deux parties : index alphabétique, puis index thématique qui se subdivise en trois chapitres : « Admission aux professions libérales », « Changements de noms » et « Corporations ».

L'ouvrage est substantiel. Les deux cent sept pages de ses index comportent deux colonnes chacune. L'index alphabétique a cent soixante et onze pages à lui seul et chaque page réunit une trentaine de notices.

Les index antérieurs, qui avaient le même objet et qui répertoriaient les lois engendrées par les projets de loi privés, furent celui de

Harris H. Bligh<sup>1</sup>, publié en 1898, et celui de Léopold Désilets<sup>2</sup>, publié en 1928. Depuis lors, le chercheur qui voulait consulter une loi du Québec à caractère privé devait épuiser les ressources des index de 1898 et de 1928 et puis compulsier chacun des recueils sessionnels ou annuels des lois du Québec de 1928 à nos jours.

C'est dire le caractère heureux de cette publication. Il faut en féliciter Jacques Prémont et ses collaborateurs. La publication de cet index a un caractère démocratique. Par elle, le citoyen se voit faciliter l'accès à la connaissance de la loi. Dans sa nature « un statut (c'est-à-dire une loi) est public, à moins qu'il n'ait été déclaré privé » et « toute personne est tenue de prendre connaissance des statuts publics », selon la Loi de l'interprétation que rappelle Jean-Charles Bonenfant dans l'introduction de cet index. Bonenfant affirme que, depuis plus d'un siècle, aucun statut n'a été déclaré privé et que maintenant tous les statuts sont publics, quelle que soit leur origine.

Si nul n'est censé ignorer la loi, on conçoit pour le citoyen l'utilité de cet index, même si ce dernier n'est pas exhaustif.

### Laurent Quimet

Bibliothèque de droit  
Université de Montréal

- 
- 1 Harris H. Bligh, *The Quebec Law Index, Embracing all the Legislation of the Province of Quebec from 1867, Down to and Including the Year 1898*, Montréal, C. Théoret, 1898, 283 p.
  - 2 Léopold Désilets, *Index général des statuts de la Province de Québec de 1899 à 1928 inc.*, Québec, Les Éditions Thémis, 1928, 222 p.